

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 9 NOVEMBRE 2016

### Approbation du dernier compte-rendu :

Le compte-rendu de la séance de conseil municipal du 5 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

### Demande de subvention :

Le conseil municipal approuve la réalisation d'une nouvelle tranche de rénovation de l'éclairage public dont le montant est estimé à 28 820 € et sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental une aide financière au titre de la Dotation de Solidarité Rurale au taux le plus élevé possible, ainsi qu'une autre aide financière auprès de Monsieur le Président du SIDELC.

### Subventions 2016 :

Le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes :

* Solognote de Souesmes	2 500 €
* Souesmes Loisir Animation	1 000 €
* A.D.M.R.	625,35 €
* Union Musicale La Ferté-Imbault	250 €
* Chorale Chanterelle Salbris	250 €
* Chambre des Métiers du Loir-et-Cher	120 €
* Association Judo Salbris	210 €
* Association Conciliateurs de Justice Loir-et-Cher	100 €
* Association Gymnastique Salbris	120 €
* Association Refuge Animalier de Sologne	809,28 €
* Secours Catholique Loir-et-Cher	400 €
* Sologne Nature Environnement	100 €
* Artistement Vôte en Sologne	400 €

### Création de poste :

Le conseil municipal accepte la création d'un poste de rédacteur pour faire fonction de secrétaire de mairie et fixe à 35 heures hebdomadaires la durée de service de ce poste.

### Modification prix de vente :

Le bien immobilier communal au 5 rue de la Grenouillère constitué de plusieurs parcelles et d'une maison vétuste avait été estimée à 74 415 € par le service des domaines.

Monsieur le Maire propose de ne pas se bloquer sur cette estimation et d'accepter de le vendre selon le prix du marché.

Après échanges de vues le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

### Divers :

**Monsieur le Maire** donne lecture du courrier qui lui a été adressé par Monsieur Dominique HUBERT à propos du compteur LINKY. Monsieur HUBERT demande l'organisation d'un débat public sur la question du déploiement du compteur LINKY dans les communes.

**Monsieur le Maire** fait part d'une demande, examinée en bureau communautaire, visant à organiser un recensement des chemins ruraux dans les différentes communes de la Communauté de Communes, avec création de carte, et si possible, mise en place d'une signalétique commune. Messieurs Jean-Louis BEAUJEAN et Christian DAMAY sont chargés de l'élaboration de ce projet, ils seront assistés de Monsieur Patrick DESPRES, baliseur du C.D.R.P. – Monsieur BEAUJEAN précise que le CR dit « des grimains » doit être rendu praticable.